



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

LGV

Question écrite n° 84846

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur les conclusions du rapport n° 006794-01 relatif "aux liaisons possibles entre Troyes et le réseau ferroviaire à grande vitesse" publié par le ministère de l'écologie et du développement durable à l'été 2009. En effet, ce rapport propose une première approche de solution pour le désenclavement ferroviaire de l'agglomération troyenne dans le souci d'apporter un gain de qualité substantiel pour la desserte de Troyes, qui est reconnue explicitement insuffisante, et de contrer la baisse prévisible du trafic de la ligne 4 consécutive à la mise en service du TGV Rhin-Rhône en 2012. Il lui demande, par conséquent, de bien vouloir lui faire part de son point de vue dans ce dossier.

Texte de la réponse

Dans le cadre des négociations qui ont eu lieu en 2009 sur le financement de la seconde phase de la ligne à grande vitesse Est européenne, l'importance que revêt l'électrification de la section de ligne entre Gretz et Troyes a été soulignée. Le conseil général de l'environnement et du développement durable a alors mené une réflexion plus large sur les perspectives de désenclavement ferroviaire de Troyes, et a notamment proposé dans son rapport de mars 2010 une expertise sommaire sur le raccordement de Troyes au réseau à grande vitesse. Comme cela a été indiqué dans les conclusions du rapport, il ne s'agit que d'une première approche qui devra faire, le moment venu, l'objet d'études sur les conditions de faisabilité technique et économique d'un tel projet. Les liaisons possibles entre Troyes et le réseau ferroviaire à grande vitesse s'inscrivent donc dans des orientations de long terme. À plus court terme, l'amélioration de la desserte de Troyes pourra se fonder sur les performances permises par l'électrification de la ligne Paris-Troyes et le développement du trafic suite à la mise en service de la LGV Rhin-Rhône en décembre 2011.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84846

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 2010, page 8069

Réponse publiée le : 15 février 2011, page 1565